

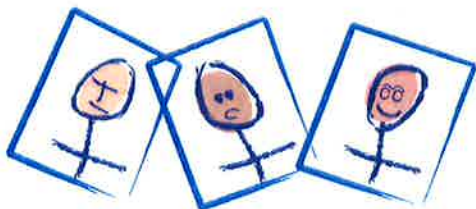
Dessine-moi une passerelle

Créée en 2000, l'association a pour objet de développer le **Parrainage de Proximité** sur le département du Bas-Rhin.

L'association recueille les demandes des parents, enfants et futurs parrains, met en lien et accompagne les relations de parrainage.

Dessine-moi une passerelle se veut être un lieu d'**échange**, elle favorise le **partage** d'expérience entre adultes et enfants autour de moments conviviaux.

Dessine moi une passerelle est une association de droit local, interlocuteur des organismes qui oeuvrent dans l'intérêt de l'enfant et de la famille



Contacts



UDAF

19 rue du Faubourg National CS 70062
67067 Strasbourg Cedex

Blog : <http://dmpstrasbourg.canalblog.com/>

assoc.dmp@gmail.com

06 12 57 05 62

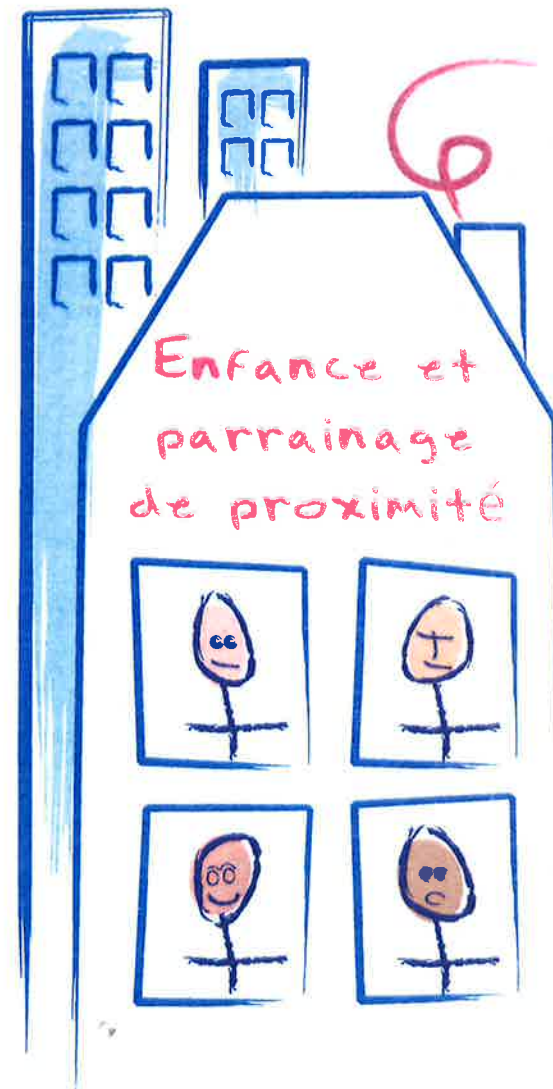
• Membre de l' **Unap** : Union Nationale
des Associations de Parrainage de Proximité
www.unapp.net

• Signataire de la charte Nationale du Parrainage

• Adhérente à l'UNAF (Union Nationale des Associa-
tions Familiales) et soutenue par l'UDAF67



création : mikrob@free.fr





Qu'est ce que le parrainage ?

Dans une société où de plus en plus de familles se retrouvent isolées dans l'éducation de leur enfant, le Parrainage de Proximité se présente comme **une forme souple de soutien à la parentalité.**

Le parrainage offre à tout enfant, à partir de la demande de ses parents, l'occasion de développer une relation privilégiée avec un nouvel adulte.

Le parrainage est la mise en lien d'un enfant issu d'une famille en recherche de soutien, avec un adulte ou une famille désireuse de contribuer au bien-être d'un enfant.

Le parrainage apporte à l'enfant une présence, une **ouverture tant sociale que culturelles.**

Chaque parrainage est singulier, il se déploie de manière originale là où les intéressés vont la conduire, en fonction des attentes et disponibilités de chacun.

Le parrainage tente de tisser un **réseau de solidarité et d'entraide** autour d'un enfant.



Faire parrainer son enfant

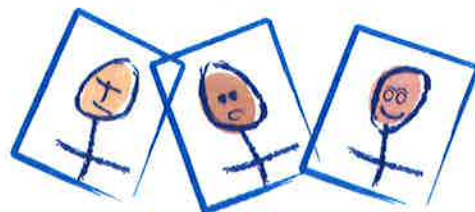
C'est permettre à son enfant de :

- s'ouvrir aux autres et sur le monde.
- créer des liens privilégiés avec un nouvel adulte ou une famille
- découvrir d'autres modes de vie, d'autres repères nécessaires à son épanouissement
- enrichir ses expériences sociales et culturelles



C'est aussi, la possibilité en tant que parent de :

- bénéficier d'un relais, d'un appui de confiance dans l'éducation de son enfant
- s'accorder le droit de "souffler" pour se ressourcer



S'engager en tant que parrain

Que l'on soit seul, en couple ou en famille, s'investir auprès d'un enfant, c'est avant tout une manière de participer à la **solidarité de proximité :**

- en construisant une relation privilégiée et sécurisante avec un enfant
- en partageant des moments de vie (sortie, activités)
- en apportant une **présence**, une **écoute** et des **repères** complémentaires aux parents

S'engager en tant que parrain, c'est aussi s'ouvrir et s'enrichir auprès de familles aux structures et cultures différentes des siennes.

C'est enfin la découverte de l'action associative comme espace de **lien social.**

